



Commune de Saint-Lys

Département de la Haute-Garonne

1 place Nationale - BP 39 - 31470 Saint-Lys

Tél. : 05 62 14 71 71 / Fax : 05 61 91 63 02 / E-mail : mairie@ville-saint-lys.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09 février 2012

L'an deux mille douze et le 09 février à 21 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques TENE, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs BACHELARD Philippe, BARBIE Bernard, BERNAUDEAU Joël, CASTAING Christine, DEUILHE Serge, D'OLIVEIRA Monique, DUCROS Marie, FORCE Sandrine, GRANGE Arlette, JACQUET André, LASSALLE Josiane, LASSEUBE Patrick, LOUIT Catherine, MAGNAVAL Jean-Jacques, POL Jacqueline, ROUSSEL Laurence, SANCHEZ Simon, SUTRA Jean-François, TARDY Marc, TARRIDE Bernard, TENE Jacques, VILLENEUVE Raymond.

Procurations : Monsieur Boris VIVEN à Monsieur Jacques TENE, Madame Emmanuelle PENCHENAT à Monsieur Serge DEUILHE, Monsieur William BENADJI à Monsieur Raymond VILLENEUVE.

Absents : Monsieur Lucien BARTHE - Madame Marie-Ange SICARD - Madame Véronique CAMAISSE - Madame Jocelyne VIDAL.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 21 heures.

Madame Jacqueline POL est élue secrétaire de séance.

DELIBERATION

Urbanisme – Arrêt du Projet du Plan Local de l'Urbanisme

Le Conseil Municipal approuve l'arrêt du projet du Plan Local de l'Urbanisme.

(rapporteur : Monsieur le Maire)

Pour : 19

Contre : 5

Abstention : 1

COMMUNICATIONS DU MAIRE

Décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

→ CONVENTION

- Signature d'une convention de partenariat entre la Commune de Saint-Lys et l'Association « Ça Jazze à Saint-Lys » le 05 janvier 2012.

La séance est levée à 23 h 15.

Le 10 février 2012
Le Maire,
Jacques TENE